

ANNALES

DE

L'IMPRIMERIE DES ESTIENNE.

On trouve chez les mêmes libraires :

LETTERE MANUZIANE INEDITE. Lettere di Paolo Manuzio copiate sugli autografi esistenti nella Biblioteca Ambrosiana. 1 vol. in-8.

ANNALES de l'imprimerie des Alde, ou Histoire des trois Manuce et de leurs éditions, par Antoine-Augustin **RENOUARD.** Troisième édition. 1 vol. in-8 avec portraits et lettres gravées.

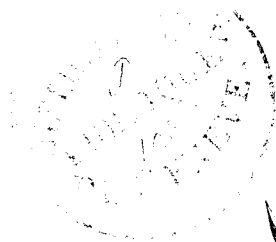
—  **IMPRIME CHEZ PAUL RENOUARD,** 
RUE GARANCIÈRE, N° 5.

ANNALES
DE
L'IMPRIMERIE DES ESTIENNE

OU
HISTOIRE DE LA FAMILLE DES ESTIENNE
ET DE SES ÉDITIONS,

PAR ANT. AUG. RENOUARD.

DEUXIÈME ÉDITION.



PARIS,
CHEZ JULES RENOUARD ET C^{ie}, LIBRAIRES.

M. DCCC. XLIII.

Aa 83.



À Sa Majesté
Le Roi des Français.

Estienne,

*Honorée pendant le seizième siècle de la
bienveillance de plusieurs de nos Rois, la
savante et laborieuse famille des Imprimeurs
du nom d'Estienne obtient aujourd'hui une
heureuse continuation de cet auguste patronage
par la gracieuse permission qu'a daigné
m'accorder Votre Majesté de lui présenter*

*l'Histoire de leurs utiles et mémorables travaux;
noble encouragement pour ceux qui, dans
le laborieux exercice de cette profession remplie
d'écueils, veulent sérieusement prendre pour
modèles ces illustres et trop souvent malheureux
prédécesseurs!*

*Du'il me soit permis, Sire, de témoigner
ma respectueuse reconnaissance pour cette faveur
que je dois à la constante sollicitude de Votre
Majesté pour toutes les gloires de la France,
et à laquelle, humble historien de ces vénérables
patriarches de la Typographie françoise, je
n'avois d'autres titres que leurs noms célèbres.*

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

*Le très humble, très fidèle, et inviolablement
dévoué Serviteur.*

ANT. AUG. RENOUARD.

AVERTISSEMENT.

Les Annales de l'Imprimerie des Manuce, précédemment publiées, demeureroient pour l'histoire littéraire et bibliographique du xvi^e siècle un ouvrage en quelque sorte incomplet, ou tout au moins insuffisant, si elles n'étoient accompagnées d'un semblable travail sur cette autre famille de grands typographes, qui, dans les mêmes temps, servoient et honoroient la France par leurs belles et savantes impressions, et non moins que les Manuce, acquéroient d'incontestables droits aux reconnoissants souvenirs de quiconque chérit les lettres et les cultive. Un François pouvoit-il d'ailleurs négliger de si recommandables compatriotes après avoir longuement célébré les gloires typographiques d'Imprimeurs étrangers ? * Voici donc les

* « Oui, une réparation pieuse, bien que tardive, un monument glorieux, étoient bien dus par la France à cette laborieuse lignée d'Imprimeurs et de savants, qui, pour prix des plus pénibles veilles, des plus parfaites productions, des plus coûteux sacrifices, ne recueillit que la pauvreté, l'exil, les persécutions du Clergé, l'abandon de la

Annales de l'Imprimerie des Estienne, ouvrage de mes dernières années, mais pour lesquelles des travaux analogues, et qui ont occupé la plus grande partie de mes loisirs, avoient depuis long-temps amené dans mes mains et dans mes souvenirs de très amples matériaux auxquels il n'avoit manqué qu'une volonté qui les mît en œuvre.

Cette histoire pourroit au premier aperçu sembler un livre tout-à-fait inutile, puisque déjà, et depuis long-temps, deux savants de quelque nom ont traité le même sujet dans deux ouvrages maintenant rares, mais qui cependant ne sont pas introuvables.

En 1683, Théodore Jansson ab Almelveen, que nous nommons simplement Almelveen, a, sous le titre de *Dissertatio Epistolica*, jeté un peu tumultuairement sur le papier, et non sans quelques écarts d'une certaine prolixité, de curieuses notions sur la famille

Cour, une prison pour dettes au Châtelet, un lit à l'Hôpital de Lyon pour le plus illustre de ses membres, un grabat et une bière, enfin, à l'Hôtel-Dieu de Paris pour son dernier représentant. » (M. Magnin, *Journal des Savants*, oct. 1840, p. 646.)

Un hommage public achève et consacre cette juste expiation. La statue de Robert I^{er} est au nombre des douze que la Ville de Paris, pour décorer la principale entrée de son magnifique palais municipal, fait exécuter en l'honneur de douze de ses concitoyens choisis parmi ceux qui ont le plus dignement servi et honoré leur patrie. Cette ovation civique, ce rappel glorieux dans sa ville natale, vengent pleinement Robert et sa docte famille des injustices dont ils eurent tant à gémir.

Entre Robert et Henri son fils, le choix auroit pu être difficile si Henri, né à Paris, n'avoit pas toujours eu ses ateliers typographiques hors de la France ; mais d'ailleurs on n'auroit jamais pu donner de lui qu'une représentation tout-à-fait idéale, une tête de la création du sculpteur. Quant à Robert, il y a de lui six à sept portraits gravés dont un seul cependant paroît mériter confiance : c'est un buste très petit, 35 millimètres de hauteur, ouvrage de l'habile Léonard Gaultier, presque contemporain de Robert ; et, comme je le dis à la page 24, les autres bien plus récents sont, ou d'inexactes copies agrandies de celui-ci, ou de mauvaises têtes fantastiques. Cette petite pièce rare et peu connue, existe aux estampes de la Bibliothèque Royale ; c'est le n^o 438 d'une nombreuse suite de portraits dans cette même proportion, et par le même L. Gaultier.

des Estienne ; mais, ainsi que l'auteur en paroît persuadé lui-même, son petit volume in-8 n'est qu'une ébauche, et le Catalogue des éditions Stéphaniennes qui le termine, est aussi incomplet que vague et incertain. Une seconde édition eût très probablement fait de ce livre un fort bon ouvrage, si la mort, ce fatal obstacle qui vient déranger tant de projets, n'eût empêché l'auteur de revoir, et peut-être même de refaire son travail. Michel Maittaire *, venu après le savant Hollandois, et plus rompu aux élucubrations bibliographiques, a opéré avec plus de netteté et d'ensemble ; mais, entraîné par le desir de ne rien omettre, il s'est laissé aller à une diffusion qui doit avoir restreint le nombre de ses lecteurs. Son volume corroboré, rempli de notes, de citations, renvois, *Testimonia*, enfin, de tout l'attirail d'une docte érudition, est terminé par l'indispensable Catalogue, qui se compose d'une double nomenclature, de même que dans mon ouvrage sur les Alde, et dans celui-ci.

Tout seroit fait si l'ouvrage de Maittaire étoit suffisamment achevé dans toutes ses parties ; mais on reconnoitra facilement que récrire sur les Estienne a pu encore n'être pas un travail superflu. Bien qu'en meilleure disposition et beaucoup plus amples que celles d'Almeloveen, les listes de Maittaire sont cependant restées fort au-dessous de ce qu'elles auroient pu être.

Les intitulés que, dans les listes chronologiques, on a besoin de trouver libellés au long et dans leur entier, y sont presque partout syncopés, resserrés et exprimés en quelques mots, quelquefois en un seul. A peine neuf cents éditions y sont-elles inscrites, tandis

* Son véritable nom étoit Michel Mettayer, qu'il changea en Michel Maittaire, lorsque, pour cause de religion, il quitta la France et se rendit en Angleterre. Il étoit natif de Normandie, et peut-être de la famille des Mettayer, dont plusieurs furent Libraires et Imprimeurs à Paris.

qu'il devroit y en avoir bien près de seize cents. Ainsi donc, avec une surabondance de détails que plus d'un lecteur négligeroit volontiers, on y cherche souvent en vain ce qui seroit le plus nécessaire et le plus fréquemment consulté.

Je n'ai pas le moins du monde l'intention de critiquer ou Maittaire, ou son très savant prédécesseur. Chacun d'eux a produit un fort estimable ouvrage : je me sers de l'un et de l'autre avec profit et reconnoissance. Je trouve aussi de très utiles secours dans les Annales typographiques, cet important ouvrage de Maittaire, de beaucoup d'années postérieur aux *Vitæ Stephanorum*, et par conséquent moins défectueux dans sa nomenclature, qui est cependant bien loin de se trouver complète ; mais pour venir se présenter sans encombre après des réputations faites, il faut au moins expliquer en quoi l'on diffèrera dans des travaux sur mêmes sujets ; c'est ensuite au lecteur à préférer celui qui lui semble avoir tenu meilleure route.

D'après ces considérations, et voyant que vraiment il y a trop et trop peu dans ces deux ouvrages, je me suis résolu à suppléer ce qui y manque, mais en donnant à mon travail une toute différente direction. Sans rien négliger de ce qui pourroit faire bien connoître les hommes estimables dont je me suis occupé, j'ai évité les digressions qui leur sont étrangères, et qui contribuent un peu trop à grossir le volume de Maittaire. Ma première partie se compose de la nomenclature des éditions, dans laquelle est à mon avis la véritable biographie de ces habiles Imprimeurs, la partie virtuelle de leur histoire. Ce travail s'est fait d'après mes nombreuses notes depuis long-temps rassemblées, sans intention cependant de jamais leur donner forme de livre, et d'après les éditions Stéphaniennes que je possède, ou que j'ai pu voir et examiner ; enfin, pour celles que je n'ai point vues, j'ai dû prendre pour guide le travail des meilleurs Bibliographes. Ces listes, qui dans cette seconde édition ont été

soigneusement corrigées et beaucoup augmentées, sont aussi différentes de celles qui m'ont précédé, que le sont de toute nomenclature antérieure celles que, surtout dans mon édition de 1834, j'ai données des éditions Manutiennes et Juntines. De même que dans mes Annales Aldines, et ainsi que l'a fait Maittaire, ma liste est double, d'abord par ordre chronologique, séparée et distincte pour chacun des Imprimeurs de la famille Stéphanienne: le tout forme ensuite un Catalogue complet rangé par ordre de matières, et contenant près de sept cents articles de plus que celui des *Vitæ Stephanorum* *. Dans le cours des listes chronologiques, à la suite des intitulés, transcrits pour la plupart dans leur entier, et, autant qu'il a été possible, d'après les livres mêmes, viennent les renseignements qui y ont rapport, les réflexions que ces ouvrages ou leurs éditions diverses ont pu suggérer.

Ainsi distribuées, ces notions sommaires sont bien plus à la disposition du lecteur que s'il trouvoit réunis en façon de discours suivi ces nombreux articles ou *Miscellanea* dont l'un ne mèneroit pas souvent à l'autre, et ne pourroit guère s'y lier qu'à l'aide de transitions presque toujours forcées ou de lieux communs dont le moindre défaut est ordinairement leur inutilité. Il est aussi très vrai que rien n'est si insipide que le parcours d'un perpétuel catalogue, surtout lorsque l'on ne peut, comme dans ceux de Libraires ou de ventes de livres

* La liste par ordre de matières, qui occupe les pages 231 à 270 de ce volume, en contient 4590, dont quelques-uns seulement sont d'une existence douteuse :

Théologie. . . .	239	} 4,590
Jurisprudence. .	79	
Sciences et Arts. .	152	
Belles-Lettres. .	823	
Histoire.	297	

non encore effectuées, y avoir quelque intérêt de curiosité, motivé sur des achats à y faire. C'est un ennuyeux livre sans alinéa, une longue et étroite voie sans vues ni ouvertures latérales, sans lieux de repos. Qu'au contraire, il se rencontre de place en place des notes sur les livres, sur leurs éditions ou sur leur auteur, ne seroit-ce même que sur l'éditeur ou sur l'Imprimeur, etc., enfin quelque chose que l'on n'attendoit pas, et dont l'indulgente partialité du lecteur veuille bien ne pas contester l'à-propos; c'est là comme un point d'arrêt : on lit sans répugnance et dans leur entier de courts paragraphes que l'on n'auroit jamais songé à aller dépister dans une formidable série de longues pages où, d'ailleurs, les recherches ne peuvent manquer d'être souvent sans résultat.

Après avoir plus ou moins heureusement élaboré et coordonné de tels matériaux, on n'a point fait un livre; et on paroîtroit à-peu-près en avoir fait un, si l'on avoit aggloméré, gonflé d'un certain remplissage et cousu tant bien que mal, les notes ici éparpillées en petits articles; mais c'est ce qui ne m'a pas arrêté un seul instant : j'ai voulu disposer chaque chose de la façon la plus convenable pour l'agrément et l'instruction de ceux qui voudront en chercher dans ces Annales, et je ne tiens aucun lecteur en obligation d'attacher grande importance à tout mon travail.

Avec cette brillante série d'ouvrages immortels, de ces Bibles, ces Hérodotes, ces Plutarques, ces Cicérons, Virgiles, Horaces, en éditions grandes et petites, de textes seuls, ou enrichis de doctes commentaires, enfin de tant de chefs-d'œuvre desquels toute édition quelle qu'elle soit, ancienne ou récente, plus ou moins correcte et soignée, pourra toujours, tant que matériellement elle existera, faire utile service, l'énumération complète des éditions Stéphaniennes nécessite aussi l'exacte mention d'une multitude d'autres livres d'utilité moins réelle ou moins durable, de plusieurs même depuis long-temps

condamnés à ne plus jamais obtenir un seul lecteur ; mais ces livres ont eu leur succès, leur utilité ; et quand même l'inévitable commémoration de leur existence ne serviroit qu'à faire connoître quelles lectures étoient alors préférées, elle ne seroit pas sans profit pour l'histoire des variations, progrès, déviations et contradictions de l'humaine intelligence. Il est bon de savoir que tel écrit dont on ne voudroit pas aujourd'hui lire dix lignes, a été recherché, dévoré, loué, critiqué, commenté même, et reproduit en réimpressions itératives. Parmi les livres que maintenant nous dédaignons, n'y en a-t-il pas aussi plus d'un où sont cachées d'utiles instructions que l'on ne trouveroit dans aucun autre ouvrage ?

Je dois faire ici sur cette première partie de mon travail quelques observations que je crois indispensables, bien qu'elles ne soient pas d'une très grande importance.

Les innombrables titres que j'avois à enregistrer varient continuellement et sans régularité dans l'emploi des lettres *u* et *v*, *i* et *j*, *I* et *J* l'une pour l'autre, dans la division ou réunion des lettres diphthongues *ae* *oe*, *æ* *œ* ; et plus d'une fois cette variation a lieu dans une même phrase. Pour éviter une bigarrure inutile j'ai employé ces lettres comme nous les employons aujourd'hui, et ordinairement j'ai réuni les lettres diphthongues.

Il y a pareille irrégularité pour l'accentuation, qui en général étoit alors très négligée, et la marque du *ç* cédille est presque toujours omise.

Sur ces titres les dates des années sont énoncées tantôt en chiffres romains, tantôt en chiffres arabes ; j'ai, en général, adopté les chiffres romains : et enfin, j'espère que même les personnes les plus exigeantes en fait de rigoureuse exactitude matérielle, ne m'imputeront pas à faute le mot *Parisiis* mis quelquefois en place de *Lutetiæ*, ou *Lutetiæ* en place de *Parisiis*.

On peut s'attendre à trouver dans les livres bibliographiques une description minutieuse du composé des volumes. Sont-ils chiffrés ou non, le sont-ils par feuillets ou sur chaque page; quelles sont leurs pièces préliminaires, le nombre exact des pages ou feuillets, etc., etc. De tels détails sont convenables, quelquefois même obligatoires pour des livres fort rares ou peu connus. J'ai pris ce soin pour ceux qui forment les listes des Annales Aldines, parce que la plupart de ces éditions ayant, et par leur mérite réel et beaucoup aussi par la fantaisie des hommes, acquis une valeur vénale, un prix d'argent maintes fois excessif et incroyable, il y avoit nécessité de renseignements qui pussent, pour chacune d'elles, garantir l'acquéreur du risque de couvrir d'argent une rareté ou mutilée ou contrefaite, et préserver aussi le vendeur de tout péché volontaire ou d'ignorance sur l'intégrité du joyau dont il espéroit un grand prix. Les éditions des Estienne, toutes estimables, quelques-unes importantes et supérieures aux éditions Manutiennes des mêmes livres, ne requéroient cependant point cette surabondance de précautions et de préservatifs bibliographiques. En général leur valeur modeste n'expose ni le vendeur ni l'acheteur à des pertes dommageables, ou à des tentations de présenter sans mot dire un livre imparfait; aussi n'ai-je admis qu'un très petit nombre de ces descriptions si faciles à accumuler en témoignage de grande exactitude, et si fastidieuses quand par le fait elles sont presque toutes inutiles. La plupart des livres des Estienne furent, dès l'origine, revêtus, à Paris, de reliures simples et solides auxquelles beaucoup de ces volumes ont dû l'avantage de se conserver bien mieux que ceux des livres d'Italie, qu'une reliure ou cartonnage économique, mais de peu de résistance (*legatura alla rustica*), qui y étoit en grand usage, a exposés à des dégradations ou défauts beaucoup plus fréquentes.

Le premier Robert Estienne a publié plusieurs Catalogues de ses

livres, avec leurs prix. J'ai introduit une partie de ces prix dans mes listes; ce sera assez pour donner à connoître quelle étoit alors la valeur des éditions soignées faites à Paris. Le marc d'argent valut de 1515 à 1530, un peu plus de 12 fr. et de 1531 à 1545, environ 14 fr. D'après cette indication chacun pourra à son gré calculer la valeur de la livre ou franc, du sol, du denier, comparativement à leur taux actuel. *

J'aurois voulu donner les portraits de ces habiles typographes, et surtout celui du grand Henri, de l'auteur du *Thesaurus Græcæ Linguae*; mais de toute cette famille on ne connoît d'autre portrait que celui du premier Robert; et, des gravures qui en ont été faites, j'ai choisi pour la reproduire celle de Léonard Gaultier qui est la meilleure et la plus ancienne. D'après le même je donne aussi le portrait de Claude Garamond, ce fameux graveur et fondeur, à qui, outre une multitude de bons caractères latins maintenant remplacés par nos nouvelles formes à angles vifs, bien moins amies des foibles yeux, on doit ces admirables types grecs qu'ont si bien employés les Estienne, les Morel, Turnèbe, etc., et qui peuvent encore faire un très beau service dans l'Imprimerie royale. Les vers grecs des pages 346 et 347 de ce volume sont imprimés avec le plus fin de ces trois alphabets, dont les caractères nous ont été prêtés par l'Imprimerie Royale.

Si je n'ai aucun portrait de Henri, j'ai la satisfaction de pouvoir offrir un specimen de son écriture latine en une des 27 lettres de sa main, conservées à la Bibliothèque Sainte-Elisabeth, à Bres-

* Vers 1534, dans les provinces de France où le blé est le plus abondant, son prix moyen fut, pendant plusieurs années de 50 sols le setier. A ce prix, le pain moyen étoit taxé à 2 deniers la pièce de huit onces, et à 2 deniers la livre de pain bis. Ceci peut à-peu-près guider pour l'appréciation comparative de beaucoup d'autres objets.

lau, et de laquelle M. Möbius, le gérant de l'ancienne et respectable maison de librairie Guillaume Korn, m'a rendu le service de me procurer, et faire lui-même un beau et très exact calque. Cette lettre est placée à la page 368.

Dans ses *Vitæ Stephanorum*, Maittaire a mis deux feuillets remplis de copies des marques *Stéphaniennes*. Je ne leur reproche pas d'être mal gravées, c'est de fort peu de conséquence ; mais leur reproduction m'a semblé tout-à-fait inutile, d'abord à l'art typographique pour lequel elles ne sont rien (*nullius momenti*), et aussi à l'histoire littéraire dont ces marques emblématiques n'avoient aucune obscurité à expliquer ou à éclaircir. De dix-sept empreintes, treize sont à-peu-près la répétition l'une de l'autre, ou au moins présentent le même symbole : j'ai choisi la principale, la même qu'emploient MM. Didot dans leur *Thesaurus*, et dont ils m'ont obligeamment facilité l'usage.

J'avois réussi à rendre la Table généalogique de la famille des Estienne plus complète et surtout moins incertaine que celles que l'on voit dans Almeloveen, Maittaire, Prosper Marchand, Lottin et autres ; mais un secours bienveillant et inattendu m'a mis, et surtout dans cette seconde édition, en possibilité de lui donner plus d'exactitude encore. Quelques questions que j'avois adressées à Genève sur les Estienne devenus Genevois, m'ayant mis en rapport avec M. L. Vaucher, l'un des Bibliothécaires honoraires de cette ville, je lui ai l'obligation, non-seulement de réponses aussi promptes que satisfaisantes, mais de renseignements plus importants que mes questions, et desquels je n'aurois pas eu l'idée. Les Registres publics des baptêmes et des mariages conservés depuis l'an 1550, par lui soigneusement compulsés, m'ont fait connoître avec exactitude des naissances assez nombreuses et des mariages qui n'avoient pas encore été notés, ainsi que leurs dates précises ; et ces

informations n'ont pas été inutiles pour l'histoire de cette famille. Un semblable examen des Registres du Gouvernement genevois réitéré depuis ma première édition, m'a donné sur des incidents relatifs à Henri, et sur l'affaire des types grecs, des détails jusqu'à ce jour ignorés ou dénaturés et dont l'authentique exactitude ne peut être mise en question. Cette affaire a été par moi, et dans cette seconde édition plus encore que dans la première, traitée avec quelque étendue, parce que j'avois à cœur de bien démontrer l'injustice d'inculpations mises en avant par des gens qui en connoissoient la fausseté, et ensuite livrées à la crédulité des insoucians. Je dois aussi des remerciements à M. E. F. Endlicher qui, par d'obligeantes vérifications dans la Bibliothèque Impériale de Vienne et dans celle d'un monastère de l'une des provinces autrichiennes, a résolu mes doutes sur une des époques principales de la vie du premier Henri.

Ce que je puis regarder comme une bonne fortune pour mon livre est la découverte faite en 1840, aux Archives du Royaume, d'une Ordonnance Royale du mois d'août 1552 donnant main-levée aux héritiers mineurs de Robert Estienne du séquestre mis sur les biens de leur père à cause de sa fuite à Genève. Je réimprime en entier cette pièce importante. (Voyez pag. 319-323.)

J'espère que ces notices, dont celles de Robert, Henri et Paul ont reçu plus de développement que je ne me l'étois proposé d'abord, n'encourront pas le reproche de prolixité; je n'y ai admis que ce qui m'a paru susceptible de quelque intérêt, ce qui pouvoit contribuer à faire apprécier dignement ces hommes si estimables.

Après la publication de ce livre, mon âge avancé, mon séjour fixé à la campagne, loin de Paris et de ses secours littéraires, ex-

cluant tout projet de quelque nouveau travail dont l'heureux achèvement eût d'ailleurs été presque impossible, je me croyois bien et dûment affranchi de tout servage bibliographique; mais mon émancipation ne fut pas de longue durée. Jamais je n'avois eu la présomption d'avoir réussi à me préserver des erreurs, omissions, et autres taches inévitables dans la première publication d'un ouvrage de cette nature; l'idée me vint donc de revisiter ce livre: dans la tranquillité de ma retraite, cet examen finit par captiver mon attention, et tout persuadé que jamais je n'aurois à réimprimer ces pages par moi publiées si tard, j'ai cependant employé quelques années plus tardives encore, à en découvrir et faire disparaître les nombreuses imperfections. Les principales Biographies dans lesquelles j'avois eu l'appréhension de trop m'étendre, j'ai reconnu qu'il y manquoit de nécessaires développements. La nomenclature des éditions, il falloit la rendre encore plus complète et plus exacte. Insensiblement par ma correspondance, mes livres et mes combinaisons personnelles j'ai fini par réunir tant d'augmentations et corrections de toute espèce, que je suis arrivé à croire indispensable de reproduire l'ouvrage en une édition nouvelle assez améliorée pour se substituer tout-à-fait à l'édition première. Ces années de grâce qui semblent m'avoir été accordées pour me mettre à même de rendre mon livre moins défectueux, j'ai cru pouvoir espérer qu'elles se prolongeroient encore au moins assez pour faire dans une réimpression l'emploi de ce nouveau travail. Je me suis donc remis sous presse, et, avec les soins attentifs de l'Imprimeur (l'un de mes très chers fils), j'ai pu, sans quitter mon foyer campagnard, diriger à Paris mon impression, dans laquelle tous soins ont été pris pour échapper le plus possible aux incorrections typographiques, et qui me semble avoir le mérite un peu rare d'une netteté élégante, continue, quoique sans prétentions au luxe typographique. Si l'Imprimeur a convenablement rempli sa tâche,

me suis-je bien acquitté de la mienne ? C'est ce qui sera à juger par le petit nombre de personnes auxquelles, dans le cours de plus ou moins d'années, viendra la pensée d'ouvrir mon livre.

Un de mes bonheurs, et qui m'a encouragé dans mon travail, est la permission que m'a gracieusement accordée Sa Majesté de lui en présenter la Dédicace.

Mon livre s'achevoit, et cette dernière feuille alloit être mise sous presse, lorsque des copies de papiers de Paul Estienne me sont inopinément arrivées de Genève. Ne pouvant plus les employer, soit textuellement, soit par extraits, ni même par simple mention dans des feuilles qui toutes sont imprimées, je les place à la fin du volume en leur entier, et comme je les ai reçues, et j'y ajoute la lettre explicative de la personne qui a bien voulu me les procurer.

Quàm benè, alii judicabunt, magno certè cum labore.

PAULI MANUTII Epist. 4, l. XII.